YERRES

Ressources Humaines
N° tél. : 01.69.49.76.55
N/Réf. : NDA/YB/CB

DECISION N° 2001/311

OBJET : Convention de formation professionnelle continue conclue avec le Centre de Formation de l'Essonne, dans le cadre d'un Contrat Emploi-Jeune.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2001 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la participation de Mademoiselle Samantha CABANES, employée dans le cadre du programme « Nouveaux Services - Emplois Jeunes », en qualité « d'Agent d'accueil et de Documentation », auprès de l'Antenne Mission Locale d'Yerres, à une formation sur le thème « Préparation à l'examen de niveau organisé par les D.R.A.S.S., pilotée par le Centre de Formation de l'Essonne (C.F.E.),

CONSIDERANT que le programme proposé par l'organisme précité, 14 rue Villebois Mareuil 91100 Corbeil-Essonnes, correspond aux besoins conjoints de la commune et du stagiaire,

CONSIDERANT que ce projet de formation et le programme proposé, ont reçu un avis favorable du Conseil Général de l'Essonne, pour une prise en charge financière, dans le cadre de l'aide spécifique départementale, pour les Emplois-Jeunes,

DECIDE

DE signer une convention de formation professionnelle continue avec le Centre de Formation de l'Essonne, précité, sur le thème « préparation à l'examen de niveau organisé par les D.R.A.S.S. », au profit de Mademoiselle Samantha CABANES, employée dans le cadre du programme « Nouveaux Services - Emplois Jeunes », sur l'emploi « d'Agent d'accueil et de Documentation auprès de l'Antenne Mission Locale d'Yerres », du 13 septembre au 29 novembre 2001 inclus, soit un total de 72 heures, moyennant une contribution financière de 5400 francs (823,22 €),

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2001, fonction 0, sous-fonction 020, nature 6184,

Fait à Yerres, le 28 septembre 2001

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) N°52

REÇU LE 01. OCT. 2001 SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CEDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
SITE INTERNET : WWW.VILLE-DE-YERRES.FR
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

145